

Relations fédérales-provinciales

Voyez la question de l'inflation. Quand les premiers ministres des provinces ont demandé à leur homologue fédéral de les rencontrer pour discuter de la poussée inflationniste actuelle, quelle a été la première réaction du premier ministre? Sans réfléchir, il a fait une déclaration très dure que les media se sont empressés de rapporter et pour laquelle il n'a cessé de se mordre la langue, j'en suis certain. Finalement, après avoir mûrement réfléchi, il a accepté de les rencontrer. Mais c'est la sorte de réaction spontanée à laquelle on peut s'attendre du premier ministre en matière de relations fédérales-provinciales. C'est très regrettable.

Et que s'est-il passé à la conférence de Victoria sur la réforme constitutionnelle? J'y ai participé. On y a consacré des semaines de travail. Elle semblait devoir être un succès. Puis, une province l'a sabordée à elle seule. Elle a exigé certains droits en matière d'assistance sociale que le gouvernement d'Ottawa a violemment, immédiatement et carrément rejetés. Il l'a fait sans réfléchir et la conférence de Victoria sur la réforme constitutionnelle est tombée à l'eau. Le premier ministre a mal pris la chose et a immédiatement démantelé la plupart des mécanismes de consultation fédérale-provinciale qu'avait établis le gouvernement fédéral.

Et qu'est-il advenu de ces exigences de la province qui avait saboté la conférence? Après y avoir réfléchi, le gouvernement fédéral a accepté toutes les exigences de cette province sans exception. Entre-temps, tout le dispositif de consultation fédérale-provinciale du gouvernement fédéral avait été démantelé.

● (1550)

Pourquoi, alors qu'on le demande depuis des années, n'y a-t-il pas depuis longtemps un effort de coopération fédérale, provinciale et municipale sur des questions fondamentales, par exemple, celle de l'emprunt dans ce pays? Bien qu'on le demande depuis des années, cet effort n'existe pas. Seul le gouvernement fédéral est en mesure de prendre l'initiative et la direction des choses dans de nombreux domaines où il serait possible d'établir des rapports beaucoup plus harmonieux et de meilleures conditions de travail pour l'homme du commun dans ce pays sur-administré. Nous avons besoin d'améliorations dans de très nombreux domaines.

En tant que membres de l'opposition officielle, nous sommes quelque peu sceptiques à l'égard de ce bill, et, je crois, à juste titre, mais nous l'approuvons aussi dans une certaine mesure. Et nous sommes prêts à laisser notre approbation l'emporter en la matière, car il y a tant de choses à faire, et le gouvernement actuel a déjà donné de lui-même une si piètre et lamentable image dans les relations fédérales-provinciales.

Des voix: Bravo!

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Madame l'Orateur, si je comprends bien les dispositions de ce bill, celui-ci va augmenter le nombre de fonctionnaires actuellement employés par le gouvernement fédéral d'un individu. Notre parti n'est pas de ceux qui croient que le meilleur gouvernement est celui qui en fait le moins. Nous croyons que les gouvernements ont une responsabilité et un devoir à l'égard de la nation canadienne dont ils ne sont pas capables de s'acquitter individuellement. C'est pourquoi,

en discutant de l'important apport passé, et certainement aussi futur, de MM. Gordon Robertson et Pitfield, notre parti n'est pas prêt, avant d'en discuter au comité, à se déclarer opposé au principe fondamental exprimé dans le texte de ce bill. Nous aurons naturellement besoin de beaucoup plus de renseignements au comité que nous n'en avons actuellement.

Je ne veux pas dire qu'un gouvernement, celui-ci ou un autre, n'ait pas le droit de nommer à un poste décisionnel important une personne en qui il a confiance. C'est en effet ce que nous attendons d'un gouvernement, quel que soit le parti au pouvoir quand cette nomination a lieu.

Ceci dit, je dois avouer que j'ai écouté avec un certain scepticisme l'argument du premier ministre M. Trudeau selon lequel ce poste est devenu nécessaire vu la complexité croissante des problèmes entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux. Les problèmes dont le gouvernement fédéral doit discuter avec les provinces sont en effet très importants et très complexes. Ils touchent la vie même de tous les citoyens canadiens. Il en est ainsi parce que nous vivons dans un État fédéral où les responsabilités qui incombent au gouvernement fédéral et aux gouvernements provinciaux ne sont pas clairement définies.

De nombreux changements ont été apportés au cours des années. D'importants changements auront lieu à l'avenir. Je ne suis guère convaincu que les problèmes qui surgissent entre le gouvernement fédéral et les provinces soient causés par un manque de conseils techniques ou avisés.

Tout montre que le premier ministre, a eu, tant à son cabinet qu'au Conseil privé, des experts pour lui donner des conseils éclairés. Les différends qui ont surgi et qui surgiront encore entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux ne peuvent pas être résolus par des technocrates même si ces derniers et les fonctionnaires doivent fournir les renseignements précis nécessaires pour prendre des décisions. Ces différends sont de nature politique, sociale ou économique. En régime démocratique, ces différends doivent être résolus par les leaders politiques du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux.

Je ne vais pas repasser toute la gamme des divergences qui ont éclaté ces dernières années. Je vais simplement en mentionner deux qui me viennent à l'esprit. Il y a d'abord le prix du blé. Le ministre chargé de la Commission du blé a élaboré une politique à laquelle s'opposent deux des trois grandes provinces productrices, soit le Manitoba et la Saskatchewan. Je ne vois pas pourquoi je discuterais de la valeur de la position du gouvernement fédéral et des provinces sur cette question. Je m'en servirai uniquement pour illustrer que les divergences ne sont pas de nature technique mais politique.

Il en est de même, mais sur une échelle plus vaste, de la question de la taxation des ressources naturelles. Je veux parler de l'industrie du gaz et du pétrole de même que des entreprises qui exploitent des gisements de minéraux qui sont abondants au pays: le cuivre, le fer, le zinc et le nickel. Dans ce domaine-là, il existe des divergences fondamentales dans les points de vue du gouvernement fédéral et des provinces. Il y a le problème des modalités d'imposition des entreprises qui exploitent les minéraux, le pétrole et le gaz. En second lieu, il y a lieu de déterminer à qui doivent aller les recettes fiscales, au gouvernement fédéral ou aux provinces?